

PHMB

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE

PHMB

UTILISATIONS

Produit désinfectant cationique, utilisé pour le traitement des eaux de piscines.

FABRICANT

LABORATOIRE PAREVA

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

N° d'appel d'urgence

04.91.75.25.25 (Centre antipoison de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCE ACTIVE

Chlorhydrate de Poly(imino imido carbonylimino hexaméthylène Biguanide)

N° C.A.S. = 91403-50-8

NOM USUEL

P.H.M.B. (Poly Hexa Méthylène Biguanide)

COMPOSITION

Solution hydrochlorique de PHMB à 20 % en poids + colorant + parfum

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

DANGER PHYS.-CHIMIQUES Aucune réaction spontanée ni d'incompatibilité susceptible de déclencher une réaction violente.

CONTACT AVEC LES YEUX Produit irritant pour les yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU Le produit peut être irritant pour la peau en cas de contact prolongé.
SYMPTOMES : rougeurs avec irritation des zones contaminées

INHALATION En cas de brumisation du produit seulement, provoque la toux. Laisse un goût amer dans la gorge.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage).
En cas d'irritations, consulter un médecin.

INGESTION En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer
Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

INHALATION Transporter la personne à l' air frais. Se rincer la gorge à l'eau potable.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	Aucun, le produit n'est ni inflammable ni explosible.
MOYENS D'EXTINCTION	- autorisés : tout moyens. - déconseillés : aucun.
EQUIPEMENTS DE PROT.	Equipement usuel de lutte contre l'incendie, pas d'équipement spécifique.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
METHODE DE NETTOYAGE	- Déversement limité laver à grande eau - Déversement important absorber sur un support neutre (sable,...) à évacuer avant de laver à grande eau.
ATTENTION	Le produit peut être glissant en début de lavage à grande eau. Il reste collant sur les zones souillées insuffisamment rincées

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION	Pas de risque particulier.
STOCKAGE	Les seules recommandations concernent : La température : maintenir à une température > 6 °c (42.8 F), sinon le produit se trouble et précipite (solide blanc gélatineux en fond du contenant). Il est à nouveau limpide et garde ses propriétés après un long temps de chauffage sous une vive agitation. Les matériaux : <u>recommandés :</u> polyéthylène, polypropylène, PVC, aciers inox. <u>déconseillés :</u> matériaux métalliques (Cu, Fe, Zn, aciers noirs,...), ainsi que certains types de "caoutchouc".

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION DES MAINS	Porter des gants.
PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes.
PROTECTION DU CORPS	Porter des vêtements de travail appropriés.
PROTECTION RESPIRATOIRE :	Pas nécessaire, sauf en cas de manipulation pouvant générer une brumisation.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	liquide (solution aqueuse)
COULEUR	bleu
ODEUR	parfum lavande/lavandin
pH à 20 % (produit pur)	4.0 - 5.0

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite):

TEMPERATURES	- de congélation - 2 à - 4 °c (28.4 à 24.8 F) - d'ébullition 102 à 105 °c (215.6 à 221 F) - de décomposition de la matière active 320 °c (608 F)
POINT D'ECLAIR	non concerné
MASSE VOLUMIQUE	1030 à 1050 kg/m ³
VISCOSITE DYNAMIQUE	1.2 . 10 ⁻³ Pa.s
SOLUBILITES	- soluble dans l'eau en toutes proportions - Autres solvants : alcools aliphatiques (surtout à chaîne carbonées courtes) ainsi que le glycol. - Insoluble dans les hydrocarbures.
AUTRES PROPRIETES	- Se complexe avec la plupart des cations métalliques (Fe, Cu, Ni,...) - Son caractère cationique le rend totalement incompatible avec les produits anioniques (formation d'un précipité blanc). - La matière active est facilement oxydable (dérivés chlorés, ozone,.....)

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	Le produit est stable entre +10 et +75 °C
REACTIVITE	Aucune réaction spontanée ni d'incompatibilité susceptible de générer une réaction violente.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

TOXICITES AIGUES	DL 50 chez le rat > 2000 mg/kg. - par ingestion (chez le rat) = 660 mg/kg non toxique pour l'être humain. - par voie cutanée (chez le rat) > 5ml/kg : le produit concentré est très faiblement toxique, le produit est non toxique aux doses d'utilisation. - par inhalation le produit n'est pas toxique.
IRRITATIONS	- yeux irritant - peau irritant en cas de contact prolongé.
SENSIBILITE CUTANEE	La solution concentrée peut produire une légère sensibilisation.
TOXICITE SUB-CHRONIQUE	Aucune.
CANCERIGENE	non.
MUTAGENE	non.
TERATOGENE	non.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

BIODEGRADABILITE	-
BIOACCUMULATION	faible à absente.
ECOTOXICITE	Concentration maximale de sécurité (à 96 h) = 0.5 ppm.
TRAITEMENT DES EFFLUENTS	: De la même manière que le Carbone Organique Total (C.O.T.).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination.
Éliminer conformément aux législations en vigueur.

La neutralisation du produit se fait par oxydation, grâce à des oxydants puissants tels que dérivé chlorés ou bromés, ozone,...

Attention : ne pas essayer de détruire le produit par des méthodes bactériologiques car c'est un désinfectant puissant.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Substance non soumise à la réglementation sur les transports.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 199 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"contient du Poly Hexa Méthylène Biguanide"

Symbole de dangers **Xi** - Irritant

Phrases R

36 - Irritant pour les yeux.

Phrases S

- 2 - Placer hors de la portée des enfants.
- 24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières **-3808.40.90**

Agrément pour son utilisation en traitement des eaux de piscines aux USA : N° 69 461-1 du 9 juin 1998.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel. Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.